

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SISTERONNAIS BUËCH

### PROCES VERBAL n° 04-2026 DES OPERATIONS ELECTORALES Réunion du conseil communautaire du Sisteronais Buëch Election des délégués au SMAVD

#### Membres du Conseil Communautaire :

SEANCE DU 5 MAI 2026

- En exercice : 88 (commune de Bayons non représentée)
- Présents : 71
- Votants : 87 (16 procurations)

Le cinq mai deux mille vingt-six, à quatorze heure trente, le conseil de communauté dûment convoqué le vingt-huit avril deux mille vingt-six, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de l'Alcazar (commune de Sisteron), sous la présidence de M. Jean-Pierre TEMPLIER, président de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch.

#### Présents ou représentés :

- Pour la commune d'Authon : M. Jean-Paul BROUCHON
- Pour la commune de Barret sur Méouge : M. Bruno LAGIER
- Pour la commune de Bayons : non représentée
- Pour la commune de Bellaffaire : M. Bernard CAVEING
- Pour la commune de Chanousse : M. Alain MATHIEU, représenté par son suppléant, M. Boris EMERIAU
- Pour la commune de Châteaufort : Mme Pascale BERAUD, représentée par Mme Zoé LEROUGE à qui elle a donné procuration
- Pour la commune de Clamensane : Mme Charlotte PLAZANET
- Pour la commune d'Entrepierres : M. Jean-Marc ALPE représenté par sa suppléante, Mme Alexandra SAIMBAULT
- Pour la commune d'Eourres : Mme Nathalie DE BRUYNE
- Pour la commune d'Etoile St Cyrice : Mme Sylvaine JOUVE
- Pour la commune de Faucon du Caire : M. Robert ZUNINO
- Pour la commune de Garde-Colombe : M. Damien DURANCEAU
- Pour la commune de Gigors : M. Daniel TERRIER
- Pour la commune de La Bâtie Montsaléon : Mme Mathilde GIROUD
- Pour la commune de La Motte du Caire : M. Patrick MEYERE, représenté par M. Jean-Yves SIGAUD, à qui il a donné procuration
- Pour la commune de La Pierre : M. Olivier REYNAUD
- Pour la commune de Laborel : Mme Renée MAOUI
- Pour la commune de Lachau : M. Philippe MAGNUS
- Pour la commune de Laragne-Montéglin :
  - Mme Nathalie BACHELARD COLOMB
  - M. Maurice BRUN
  - M. Joël CHAUVIN
  - M. Pierre LESBROS
  - M. Kevin QUEYREL
  - Mme Fabienne RAUD, représentée par Mme Anne TRUPHEME, à qui elle a donné procuration
  - Mme Anne TRUPHEME
  - Mme Laure VANOORENBERGHE
- Pour la commune de Lazer : M. Serge MAOUI
- Pour la commune du Bersac : M. Dominique DROUILLARD
- Pour la commune du Caire : M. Jean-Michel MAGNAN
- Pour la commune du Poët : M. Gautier AILLAUD
- Pour la commune de l'Epine : Mme Martine PECH-RABASSE
- Pour la commune de Melve : M. Jean-Louis DAVID
- Pour la commune de Méreuil : Mme Annick REYNAUD-FREY
- Pour la commune de Mison :
  - M. Robert GAY

- Mme Marilyne RICHAUD
- Pour la commune de Monétier-Allemont : M. Henri MEVOLHON
- Pour la commune de Montclus : Mme Catherine DESREUMAUX, représentée par M. Dominique DROUILLARD à qui elle a donné procuration
- Pour la commune de Montjay : M. Gilles MÂNE, représenté par M. Jean SCHULER, à qui il a donné procuration
- Pour la commune de Montrond : M. Alain ROUMIEU
- Pour la commune de Moydans : Mme Marie-José DUFOUR
- Pour la commune de Nibles : Mme Anne GAUTIER
- Pour la commune de Nossage-et-Bénévent : M. Martial ESPITALLIER
- Pour la commune d'Orpierre : M. Gilles CREMILLIEUX
- Pour la commune de Ribeyret : M. André GUEYTE
- Pour la commune de Rosans : M. Lionel TARDY
- Pour la commune de Saint-André-de-Rosans : Mme Cécile LIOTARD
- Pour la commune de Sainte-Colombe : M. Jean-Pierre ROUX, représenté par Mme Annick REYNAUD FREY, à qui il a donné procuration
- Pour la commune de Saint-Geniez : M. Olivier CHABRAND
- Pour la commune de Saint-Pierre-Avez : M. Florent ARMAND
- Pour la commune de Saléon : M. Pascal LOMBARD
- Pour la commune de Salérans : M. Éric DEGUILLAME
- Pour la commune de Savournon : M. Laurent SCHERRER
- Pour la commune de Serres :
  - Mme Véronique ARLAUD
  - M. Thierry ARNAUD
  - M. Daniel ROUIT
- Pour la commune de Sigottier : M. Jean DEPEYRE
- Pour la commune de Sigoyer : M. Michel HERNANDEZ
- Pour la commune de Sisteron :
  - M. Alain ANGELVIN
  - Mme Céline BURLE, représenté par M. Robert GAY, à qui elle a donné procuration
  - M. Jean-Louis CLEMENT, représenté par Mme Djamila GIRARD BELHAOUES, à qui il a donné procuration
  - M. Bernard CODOUL
  - M. Benjamin CUCCHIETTI, représenté par M. Kevin QUEYREL, à qui il a donné procuration
  - M. Christian GALLO, représenté par Mme Nicole Peloux, à qui il a donné procuration
  - Mme Djamila GIRARD BELHAOUES
  - Mme Maëlle HEBIDI, représentée par M. Jean-Pierre TEMPLIER, à qui elle a donné procuration
  - M. Sylvain JAFFRE
  - M. Nicolas LAUGIER, représenté par M. Bernard CODOUL, à qui il a donné procuration
  - Mme Zoé LEROUGE
  - Mme Nicole PELOUX
  - M. Franck PERARD, représenté par M. Alain ANGELVIN à qui il a donné procuration
  - Mme Christine REYNIER
  - Mme Géraldine TAIX, représentée par M. Sylvain JAFFRE, à qui elle a donné procuration
  - M. Jean-Pierre TEMPLIER
  - M. Laurent SAROLI
- Pour la commune de Sorbiers : M. Yves RABASSE, représenté par M. Grégory MOULLET, à qui il a donné procuration
- Pour la commune de Thèze : M. Gérôme GARCIN
- Pour la commune de Trescléoux : M. Jean SCHULER
- Pour la commune de Turriers : M. Jean-Yves SIGAUD
- Pour la commune d'Upaix : M. Florent MARTIN
- Pour la commune de Val Buëch-Méouge :
  - Mme Béatrice ALLIROL
  - M. Grégory MOULLET
  - M. Gérard NICOLAS
- Pour la commune de Valavoire : M. Hervé MIRAN
- Pour la commune de Valdoule : M. Gérard TENOUX, représenté par M. Florent ARMAND, à qui il a donné procuration
- Pour la commune de Valernes : M. Jean-Christophe PIK
- Pour la commune de Vaumeilh : Mme Catherine DOYONNAS
- Pour la commune de Ventavon : M. Jean-Claude FAVIER

- Pour la commune de Villebois les Pins : Mme Marianne ROUX

**Absents non représentés :**

- Pour la commune de Sisteron : Mme Stéphanie SEBANI

**1. Rappel du contexte**

Jean-Pierre TEMPLIER, président, rappelle que le conseil communautaire doit désigner ses représentants au Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD) :

- 5 délégués titulaires,
- 5 délégués suppléants.

Il s'agit d'un syndicat mixte fermé, par conséquent, les délégués titulaires et suppléants sont élus au scrutin uninominal secret, à la majorité absolue des suffrages exprimés aux deux premiers tours, et à la majorité relative au troisième tour. En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

Il est procédé successivement à l'élection de chacun des délégués titulaires, puis le cas échéant de chacun des délégués suppléants.

Le conseil communautaire peut également décider, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations de ses délégués au sein d'un syndicat mixte.

Aucun texte ni principe n'impose à un conseiller de faire acte de candidature pour être élu.

**2. Election pour le premier siège de titulaire**

10 candidats sont déclarés : Jean-Marc ALPE, Bernard CODOUL, Jean-Claude FAVIER, Robert GAY, Jean-Michel MAGNAN, Henri MEVOLHON, Franck PERARD, Jean-Christophe PIK, Charlotte PLAZANET et Lionel TARDY.

Tous les conseillers prennent part au vote.

***Résultats du premier tour de scrutin :***

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 87
- Bulletins blancs : 0
- Abstention : 0
- Suffrages exprimés : 87
- Majorité absolue : 44

Suffrages obtenus :

TARDY Lionel	34 voix	Pas de majorité
FAVIER Jean-Claude	10 voix	Pas de majorité
PLAZANET Charlotte	9 voix	Pas de majorité
PIK Jean-Christophe	7 voix	Pas de majorité
CODOUL Bernard	6 voix	Pas de majorité
GAY Robert	5 voix	Pas de majorité
MAGNAN Jean-Michel	5 voix	Pas de majorité
MEVOLHON Henri	3 voix	Pas de majorité
PÉRARD Franck	3 voix	Pas de majorité
ARNAUD Thierry	2 voix	Pas de majorité
ALPE Jean-Marc	1 voix	Pas de majorité
BRUN Maurice	1 voix	Pas de majorité
DURANCEAU Damien	1 voix	Pas de majorité

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est procédé à un deuxième tour de scrutin.

***Résultats du deuxième tour de scrutin :***

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 87
- Bulletins blancs : 0
- Abstention : 1
- Suffrages exprimés : 86
- Majorité absolue : 44

Suffrages obtenus :

TARDY Lionel	42 voix	Pas de majorité
FAVIER Jean-Claude	9 voix	Pas de majorité
MAGNAN Jean-Michel	6 voix	Pas de majorité
PLAZANET Charlotte	6 voix	Pas de majorité
CODOUL Bernard	5 voix	Pas de majorité
PIK Jean-Christophe	5 voix	Pas de majorité
GAY Robert	4 voix	Pas de majorité
MEVOLHON Henri	4 voix	Pas de majorité
PÉRARD Franck	2 voix	Pas de majorité
AILLAUD Gautier	1 voix	Pas de majorité
ALPE Jean-Marc	1 voix	Pas de majorité
ARNAUD Thierry	1 voix	Pas de majorité

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est procédé à un troisième tour de scrutin, à la majorité relative.

***Résultats du troisième tour de scrutin :***

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 87

- Bulletins blancs : 0
- Abstention : 0
- Suffrages exprimés : 87

Suffrages obtenus :

TARDY Lionel	46 voix	Élu(e)
PLAZANET Charlotte	8 voix	Non élu(e)
MAGNAN Jean-Michel	7 voix	Non élu(e)
CODOUL Bernard	5 voix	Non élu(e)
FAVIER Jean-Claude	4 voix	Non élu(e)
PIK Jean-Christophe	4 voix	Non élu(e)
MEVOLHON Henri	3 voix	Non élu(e)
ARNAUD Thierry	2 voix	Non élu(e)
GAY Robert	2 voix	Non élu(e)
PÉRARD Franck	2 voix	Non élu(e)
ALPE Jean-Marc	1 voix	Non élu(e)
ANGELVIN Alain	1 voix	Non élu(e)
DESREUMAUX Catherine	1 voix	Non élu(e)
ROUMIEU Alain	1 voix	Non élu(e)

Lionel TARDY ayant obtenu la majorité relative des suffrages exprimés, le président le proclame élu délégué titulaire au SMAVD.

### **3. Election pour le deuxième siège de titulaire**

9 candidats sont déclarés : Jean-Marc ALPE, Bernard CODOUL, Jean-Claude FAVIER, Robert GAY, Jean-Michel MAGNAN, Henri MEVOLHON, Franck PERARD, Jean-Christophe PIK et Charlotte PLAZANET.

Tous les conseillers prennent part au vote.

#### ***Résultats du premier tour de scrutin :***

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 87
- Bulletins blancs : 0
- Abstention : 0
- Suffrages exprimés : 87
- Majorité absolue : 44

Suffrages obtenus :

FAVIER Jean-Claude	18 voix	Pas de majorité
GAY Robert	17 voix	Pas de majorité
PLAZANET Charlotte	16 voix	Pas de majorité
MAGNAN Jean-Michel	11 voix	Pas de majorité
PIK Jean-Christophe	7 voix	Pas de majorité
CODOUL Bernard	6 voix	Pas de majorité
MEVOLHON Henri	4 voix	Pas de majorité
PÉRARD Franck	4 voix	Pas de majorité
ALPE Jean-Marc	2 voix	Pas de majorité
ARNAUD Thierry	2 voix	Pas de majorité

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est procédé à un deuxième tour de scrutin.

**Résultats du deuxième tour de scrutin :**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 87
- Bulletins blancs : 0
- Abstention : 0
- Suffrages exprimés : 87
- Majorité absolue : 44

Suffrages obtenus :

FAVIER Jean-Claude	27 voix	Pas de majorité
PLAZANET Charlotte	17 voix	Pas de majorité
GAY Robert	14 voix	Pas de majorité
MAGNAN Jean-Michel	11 voix	Pas de majorité
PIK Jean-Christophe	5 voix	Pas de majorité
CODOUL Bernard	4 voix	Pas de majorité
MEVOLHON Henri	3 voix	Pas de majorité
PÉRARD Franck	2 voix	Pas de majorité
ALPE Jean-Marc	1 voix	Pas de majorité
ARNAUD Thierry	1 voix	Pas de majorité
BACHELARD COLOMB Nathalie	1 voix	Pas de majorité
SCHERRER Laurent	1 voix	Pas de majorité

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est procédé à un troisième tour de scrutin, à la majorité relative.

**Résultats du troisième tour de scrutin :**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 87
- Bulletins blancs : 0
- Abstention : 0
- Suffrages exprimés : 87

Suffrages obtenus :

FAVIER Jean-Claude	30 voix	Élu(e)
PLAZANET Charlotte	18 voix	Non élu(e)
MAGNAN Jean-Michel	13 voix	Non élu(e)
GAY Robert	10 voix	Non élu(e)
CODOUL Bernard	4 voix	Non élu(e)
PIK Jean-Christophe	4 voix	Non élu(e)
MEVOLHON Henri	3 voix	Non élu(e)
ARNAUD Thierry	2 voix	Non élu(e)
PÉRARD Franck	2 voix	Non élu(e)
ALPE Jean-Marc	1 voix	Non élu(e)

Jean-Claude FAVIER ayant obtenu la majorité relative des suffrages exprimés, le président le proclame élu délégué titulaire au SMAVD.

#### **4. Election pour le troisième siège de titulaire**

8 candidats sont déclarés : Jean-Marc ALPE, Bernard CODOUL, Robert GAY, Jean-Michel MAGNAN, Henri MEVOLHON, Franck PERARD, Jean-Christophe PIK et Charlotte PLAZANET. Tous les conseillers prennent part au vote.

##### ***Résultats du premier tour de scrutin :***

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 87
- Bulletins blancs : 1
- Abstention : 0
- Suffrages exprimés : 86
- Majorité absolue : 44

Suffrages obtenus :

GAY Robert	23 voix	Pas de majorité
PLAZANET Charlotte	18 voix	Pas de majorité
MAGNAN Jean-Michel	16 voix	Pas de majorité
PIK Jean-Christophe	11 voix	Pas de majorité
CODOUL Bernard	5 voix	Pas de majorité
MEVOLHON Henri	4 voix	Pas de majorité
PÉRARD Franck	3 voix	Pas de majorité
ALPE Jean-Marc	2 voix	Pas de majorité
ARNAUD Thierry	2 voix	Pas de majorité
ANGELVIN Alain	1 voix	Pas de majorité
BACHELARD COLOMB Nathalie	1 voix	Pas de majorité

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est procédé à un deuxième tour de scrutin.

**Résultats du deuxième tour de scrutin :**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 87
- Bulletins blancs : 0
- Abstention : 0
- Suffrages exprimés : 87
- Majorité absolue : 44

Suffrages obtenus :

GAY Robert	35 voix	Pas de majorité
PLAZANET Charlotte	20 voix	Pas de majorité
MAGNAN Jean-Michel	12 voix	Pas de majorité
PIK Jean-Christophe	6 voix	Pas de majorité
CODOUL Bernard	4 voix	Pas de majorité
MEVOLHON Henri	4 voix	Pas de majorité
GIROUD Mathilde	2 voix	Pas de majorité
PÉRARD Franck	2 voix	Pas de majorité
ALPE Jean-Marc	1 voix	Pas de majorité
DEPEYRE Jean	1 voix	Pas de majorité

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est procédé à un troisième tour de scrutin, à la majorité relative.

**Résultats du troisième tour de scrutin :**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 87
- Bulletins blancs : 0
- Abstention : 3
- Suffrages exprimés : 84

Suffrages obtenus :

GAY Robert	35 voix	Élu(e)
PLAZANET Charlotte	18 voix	Non élu(e)
MAGNAN Jean-Michel	13 voix	Non élu(e)
PIK Jean-Christophe	6 voix	Non élu(e)
CODOUL Bernard	4 voix	Non élu(e)
MEVOLHON Henri	4 voix	Non élu(e)
PÉRARD Franck	2 voix	Non élu(e)
ALPE Jean-Marc	1 voix	Non élu(e)
ANGELVIN Alain	1 voix	Non élu(e)

Robert GAY ayant obtenu la majorité relative des suffrages exprimés, le président le proclame élu délégué titulaire au SMAVD.

## 5. Election pour le quatrième siège de titulaire

7 candidats sont déclarés : Jean-Marc ALPE, Bernard CODOUL, Jean-Michel MAGNAN, Henri MEVOLHON, Franck PERARD, Jean-Christophe PIK et Charlotte PLAZANET.

Tous les conseillers prennent part au vote.

### *Résultats du premier tour de scrutin :*

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 87
- Bulletins blancs : 0
- Abstention : 0
- Suffrages exprimés : 87
- Majorité absolue : 44

Suffrages obtenus :

MAGNAN Jean-Michel	29 voix	Pas de majorité
PLAZANET Charlotte	26 voix	Pas de majorité
PIK Jean-Christophe	10 voix	Pas de majorité
MEVOLHON Henri	7 voix	Pas de majorité
CODOUL Bernard	6 voix	Pas de majorité
PÉRARD Franck	6 voix	Pas de majorité
ARNAUD Thierry	2 voix	Pas de majorité
ALPE Jean-Marc	1 voix	Pas de majorité

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est procédé à un deuxième tour de scrutin.

### *Résultats du deuxième tour de scrutin :*

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 87
- Bulletins blancs : 0
- Abstention : 0
- Suffrages exprimés : 87
- Majorité absolue : 44

Suffrages obtenus :

MAGNAN Jean-Michel	39 voix	Pas de majorité
PLAZANET Charlotte	25 voix	Pas de majorité
PIK Jean-Christophe	7 voix	Pas de majorité
MEVOLHON Henri	6 voix	Pas de majorité
CODOUL Bernard	5 voix	Pas de majorité
PÉRARD Franck	3 voix	Pas de majorité
ALPE Jean-Marc	1 voix	Pas de majorité
ESPITALIER Martial	1 voix	Pas de majorité

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est procédé à un troisième tour de scrutin, à la majorité relative.

***Résultats du troisième tour de scrutin :***

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 87
- Bulletins blancs : 0
- Abstention : 0
- Suffrages exprimés : 87

Suffrages obtenus :

MAGNAN Jean-Michel	41 voix	Élu(e)
PLAZANET Charlotte	26 voix	Non élu(e)
MEVOLHON Henri	9 voix	Non élu(e)
CODOUL Bernard	4 voix	Non élu(e)
PIK Jean-Christophe	4 voix	Non élu(e)
PÉRARD Franck	2 voix	Non élu(e)
ALPE Jean-Marc	1 voix	Non élu(e)

Jean-Michel MAGNAN ayant obtenu la majorité relative des suffrages exprimés, le président le proclame élu délégué titulaire au SMAVD.

**6. Election pour le cinquième siège de titulaire**

6 candidats sont déclarés : Jean-Marc ALPE, Bernard CODOUL, Henri MEVOLHON, Franck PERARD, Jean-Christophe PIK et Charlotte PLAZANET.

Tous les conseillers prennent part au vote.

***Résultats du premier tour de scrutin :***

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 87
- Bulletins blancs : 0
- Abstention : 0
- Suffrages exprimés : 87
- Majorité absolue : 44

Suffrages obtenus :

PLAZANET Charlotte	36 voix	Pas de majorité
PIK Jean-Christophe	17 voix	Pas de majorité
MEVOLHON Henri	14 voix	Pas de majorité
PÉRARD Franck	8 voix	Pas de majorité
CODOUL Bernard	7 voix	Pas de majorité
ALPE Jean-Marc	3 voix	Pas de majorité
ARNAUD Thierry	2 voix	Pas de majorité

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est procédé à un deuxième tour de scrutin.

***Résultats du deuxième tour de scrutin :***

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 87
- Bulletins blancs : 0
- Abstention : 0
- Suffrages exprimés : 87
- Majorité absolue : 44

Suffrages obtenus :

PLAZANET Charlotte	43 voix	Pas de majorité
MEVOLHON Henri	15 voix	Pas de majorité
PIK Jean-Christophe	14 voix	Pas de majorité
PÉRARD Franck	5 voix	Pas de majorité
CODOUL Bernard	4 voix	Pas de majorité
ALPE Jean-Marc	3 voix	Pas de majorité
ARNAUD Thierry	3 voix	Pas de majorité

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est procédé à un troisième tour de scrutin, à la majorité relative.

***Résultats du troisième tour de scrutin :***

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 87
- Bulletins blancs : 0
- Abstention : 0
- Suffrages exprimés : 87

Suffrages obtenus :

PLAZANET Charlotte	45 voix	Élu(e)
MEVOLHON Henri	13 voix	Non élu(e)
PIK Jean-Christophe	13 voix	Non élu(e)
CODOUL Bernard	7 voix	Non élu(e)
PÉRARD Franck	6 voix	Non élu(e)
ALPE Jean-Marc	3 voix	Non élu(e)

Charlotte PLAZANET ayant obtenu la majorité relative des suffrages exprimés, le président la proclame élue déléguée titulaire au SMAVD.

**7. Nomination des cinq délégués suppléants**

5 candidats sont déclarés : Jean-Marc ALPE, Bernard CODOUL, Henri MEVOLHON, Franck PERARD, Jean-Christophe PIK et Charlotte PLAZANET.

Considérant qu'il y a 5 sièges de suppléants à pourvoir, et que 5 candidats se sont déclarés, Jean-Pierre TEMPLIER demande si quelqu'un s'oppose à ce que la nomination des 5 suppléants ne s'effectue pas à scrutin secret.

A l'unanimité, le conseil communautaire accepte de procéder à l'élection des 5 candidats à main levée.

Tous les conseillers prennent part au vote.


Suffrages obtenus :

- Nombre de votants : 87
- Suffrages exprimés : 87
- Majorité absolue : 44
- Abstentions : 0
- Jean-Marc ALPE : 87 voix
- Bernard CODOUL : 87 voix
- Henri MEVOLHON : 87 voix
- Franck PERARD : 87 voix
- Jean-Christophe PIK : 87 voix

Jean-Marc ALPE, Bernard CODOUL, Henri MEVOLHON, Franck PERARD et Jean-Christophe PIK sont déclarés délégués suppléants au SMAVD.

#### **8. Clôture du procès-verbal des opérations électorales**

Le présent procès-verbal des opérations électorales est signé par :

<b>Qualité</b>	<b>Nom</b>	<b>Signature</b>
Président de la CCSB	TEMPLIER Jean-Pierre	
Secrétaire de séance (benjamin de séance)	QUEYREL Kevin	